



JE NE SAIS RIEN MAIS JE DIRAI TOUT...

Toutes les réponses de la direction sur la prolongation du chômage partiel, la reprise progressive du travail, et surtout la rémunération que percevront les salariés, auraient rentrer pu dans un QCM à trois possibilités. A. Je vous renvoie à la négociation B : C'est en cours de réflexion C Je prends le point. La direction n'a cessé de jongler avec ces trois alternatives. Une demande de mise en chômage partiel a été déposée jusqu'au 30 Juin, tout en précisant que cette date est purement indicative. Pour la rémunération du chômage partiel, elle sera connue au 36 du mois, et la CGT est atterrée que la Fnac joue à ce point avec les nerfs (et l'argent) de ses salariés.....



UN NOUVEAU GESTE BARRIERE QUI ENTRAVE !...

Depuis le CSEC du 22 Avril, la direction de la FNAC a ajouté un nouveau geste barrière, celui de tenir les instances à une distance pas encore répertoriée dans le domaine de la distanciation sociale. Loin, trop loin ! Au nom d'une vélocité qui a complètement déraillée en termes de prérogatives des élus, la direction avait prévu la ponction de stocks PT sur 11 magasins de Relais pour remplumer Fnac.com, pile-poil au moment où le CSEC en débattait. Sans remise à jour du document unique, ni plan de prévention. Ces magasins n'ont pas été décontaminés, ni désinfectés. La direction s'en lave les mains et a mis un mouchoir dessus

(Magasins concernés : Nice, Marseille, La Valentine, Lyon Part-Dieu- Lyon Bellecour, Grenoble Victor Hugo et Grand Place- Nantes- Rennes- Lille et Rouen)



UNE REPRISE QUI N'AURA PAS LE MEME REFRAIN ?

La direction n'est pas encore en mesure de présenter le plan de réouverture national. La législation depuis ces derniers jours, tend vers une individualisation du chômage partiel. A partir du 1^{er} Mai, les salariés en arrêt maladie pour garde d'enfants (moins de 16 ans) basculent en chômage partiel et restent dans l'expectative d'une reprise des écoles à géométrie variable après le 11 Mai. A cette grande inconnue, s'ajoutent les problématiques Fnac, complexifiées par le renvoi systématique à la négociation en cours. Les horaires d'ouverture des magasins seront-ils réduits ? Comment se restaurent les salariés ? Sur quels critères sont déterminés, les effectifs nécessaires ? Quel dispositif de remise en route des magasins ? Quels protocoles sanitaires ? La prochaine réunion du Mercredi 29 Avril devrait éclaircir certains points. Une énième diffusion du « Je ne sais rien, mais je dirai tout » ne serait plus audible et n'aurait aucune audience.

LES ECRITS RESTENT

Et c'est pourquoi on aime tant les écrits. Bizarrement au précédent CSEC, le versement de la prime en vacances était devenu soudainement incertain, encore conditionné, c'est maléfique et pavlovien au résultat éventuel de la négociation. La CGT a retrouvé une réponse du comité de Groupe du 9 avril confirmant les échéances habituelles, c'est-à-dire fin Mai. Confirmé en séance du CSEC du 22 avril.



Histoire sans paroles...

La nouvelle arène de l'info CSEC
résumé de chaque « comité social et économique Centralisé »

cgtnac.com



facebook.com/cgtnac/



twitter.com/CgtFnac



cgtnac

